

COUPE FEMININE REGIONALE PAR EQUIPES CADETTES

OBJECTIFS :

- Créer une animation par équipe filles inexistante en championnat.
- Développer la pratique féminine.
- Faciliter la création d'équipes filles et favoriser les échanges entre clubs.

NATIONALITE : Française et Etrangère telle que définie dans le code sportif.

CATEGORIE DE POIDS : -48 ; -52 ; -57 ; -63 ; +63

INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions doivent passer par les Comités Départementaux, les départements engagent auprès de la ligue les équipes 10 jours (**dernier délai**) avant la date de compétition.
- Pas d'obligation de phase préalable départementale.
- Les combattantes doivent être obligatoirement licenciées dans le même département.
- **Au maximum 5 clubs pour constituer une équipe**
- L'appellation de l'équipe est libre.

PARTICIPANTES :

- Les Equipes sont composées de 3 combattantes minimum.
- Il est autorisé 2 équipières par catégories de poids.
- Chaque combattante ne pourra combattre que dans la catégorie ou elle a été pesée.
- La dernière combattante devant faire dans tous les cas plus de 63 kg.
- Grade minimum : ceinture verte.
- Deux années de licence F.F.J.D.A. dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an.

ARBITRAGE :

- Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A.
- **Chaque participante doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.**
- **Temps de combat : 3' / Golden Score : 2'**
- La victoire ne peut être accordée que s'il y a au minimum un yuko d'écart. Dans le cas où cette condition n'est pas remplie, l'arbitre annonce « Hikiwake » (match nul). Une équipe incomplète se verra pénalisée de 10 points par forfait. En cas d'égalité de victoires et de points, les équipes devront donc se départager (**uniquement en tableau**) :

1) S'il n'y a pas de match nul se rencontrer de nouveau avec la même composition. En cas de nouvelle égalité une catégorie de poids sera tirée au sort. Le vainqueur du combat déterminera l'équipe victorieuse.

2) S'il y a eu un ou plusieurs matchs nuls : les combattants ayant fait match nul devront se rencontrer à nouveau. En cas de nouvelle égalité, une catégorie de poids sera tirée au sort. Le vainqueur du combat déterminera l'équipe victorieuse.

Remarque : Lors du tirage au sort d'une catégorie de poids :

- En cas de forfait de l'une des deux combattantes, la combattante présente sera déclarée vainqueur.
- En cas de forfait des deux combattantes, c'est la catégorie suivante qui combattra.

En cas de hansoku make direct (faute grave), la combattante sanctionnée ne pourra reprendre la compétition, mais pourra être remplacée pour les tours suivants.

FORMULE DE COMPETITION:

Tableau à double repêchage ou Poule (selon nombre)

Accompagnant autorisé

COUPE MASCULINE REGIONALE PAR EQUIPES MINIMES

OBJECTIFS :

- Créer une animation par équipe.
- Développer cette notion « d'équipe ».
- Faciliter les échanges entre clubs.

NATIONALITE : Française et Etrangère telle que définie dans le code sportif.

CATEGORIE DE POIDS : - 38 ; - 42 ; - 46 ; - 50 ; - 55 ; - 60 ; + 60 kg

INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions doivent passer par les Comités Départementaux, les départements engagent auprès de la ligue les équipes 10 jours (**dernier délai**) avant la date de compétition.
- Pas d'obligation de phase préalable départementale.
- Les combattants doivent être obligatoirement licenciés dans le même département.
- **L'équipe porte alors le nom du club majoritairement représenté suivi, entre parenthèses, du ou des clubs associés ; exemple : ASL St Jean le Blanc (ASL St Pryvé - St Mesmin.....)**

PARTICIPANTES :

- **Les équipes sont constituées sur le tapis autour d'une majorité ou une égalité de licenciés du club d'accueil.**
- Il est autorisé 2 équipiers par catégories de poids.
- Chaque combattant ne pourra combattre que dans la catégorie ou il a été pesé.
- Le dernier combattant devant faire dans tous les cas plus de 60 kg.
- Grade minimum : ceinture Orange.
- Deux années de licence F.F.J.D.A. dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an.

ARBITRAGE :

- Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A. applicables à la catégorie Minimes + règles de détermination du vainqueur applicables aux compétitions par équipes Cadets (voir Recueil des textes officiels FFJDA 2010-2011) :

*La victoire ne peut être accordée que s'il y a au minimum un yuko d'écart. Dans le cas où cette condition n'est pas remplie, l'arbitre annonce « Hikiwake » (match nul). Une équipe incomplète se verra pénalisée de 10 points par forfait. En cas d'égalité de victoires et de points, les équipes devront donc se départager (**uniquement en tableau**) :

1) S'il n'y a pas de match nul se rencontrer de nouveau avec la même composition. En cas de nouvelle égalité une catégorie de poids sera tirée au sort. Le vainqueur du combat déterminera l'équipe victorieuse.

2) S'il y a eu un ou plusieurs matchs nuls : les combattants ayant fait match nul devront se rencontrer à nouveau. En cas de nouvelle égalité, une catégorie de poids sera tirée au sort. Le vainqueur du combat déterminera l'équipe victorieuse.

Remarque : Lors du tirage au sort d'une catégorie de poids :

- En cas de forfait de l'une des deux combattants, le combattant présent sera déclaré vainqueur.
- En cas de forfait des deux combattants, c'est la catégorie suivante qui combattra.

En cas de hansoku make direct (**faute grave**), le combattant sanctionné ne pourra reprendre la compétition, mais pourra être remplacé pour les tours suivants.

- **Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.**
- **Temps de combat : 2' / Golden Score : 1'**

Formule de compétition : Tableaux à double repêchage

Accompagnateur : règles FFJDA applicables à la catégorie Minimes (voir Recueil des textes officiels FFJDA 2010-2011)

COUPE FEMININE REGIONALE PAR EQUIPES MINIMES

OBJECTIFS :

- Créer une animation par équipe filles inexistante en championnat.
- Développer la pratique féminine.
- Faciliter la création d'équipes filles et favoriser les échanges entre clubs.

NATIONALITE : Française et Etrangère telle que définie dans le code sportif.

CATEGORIE DE POIDS : - 44 ; - 48 ; - 52 ; - 57 ; - 63 ; + 63 kg

INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions doivent passer par les Comités Départementaux, les départements engagent auprès de la ligue les équipes 10 jours (**dernier délai**) avant la date de compétition.
- Pas d'obligation de phase préalable départementale.
- Les combattantes doivent être obligatoirement licenciées dans le même département.
- **Au maximum 6 clubs pour constituer une équipe**
- L'appellation de l'équipe est libre.

PARTICIPANTES :

- Les Equipes sont composées de 4 combattantes minimum.
- Il est autorisé 2 équipières par catégories de poids.
- Chaque combattante ne pourra combattre que dans la catégorie ou elle a été pesée.
- La dernière combattante devant faire dans tous les cas plus de 63 kg.
- Grade minimum : ceinture Orange.
- Deux années de licence F.F.J.D.A. dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an.

ARBITRAGE :

- Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A. applicables à la catégorie Minimes + règles de détermination du vainqueur applicables aux compétitions par équipes Cadets (voir Recueil des textes officiels FFJDA 2010-2011) :
 - * La victoire ne peut être accordée que s'il y a au minimum un yuko d'écart. Dans le cas où cette condition n'est pas remplie, l'arbitre annonce « Hikiwake » (match nul). Une équipe incomplète se verra pénalisée de 10 points par forfait. En cas d'égalité de victoires et de points, les équipes devront donc se départager (**uniquement en tableau**) :

1) S'il n'y a pas de match nul se rencontrer de nouveau avec la même composition. En cas de nouvelle égalité une catégorie de poids sera tirée au sort. Le vainqueur du combat déterminera l'équipe victorieuse.

2) S'il y a eu un ou plusieurs matchs nuls : les combattants ayant fait match nul devront se rencontrer à nouveau. En cas de nouvelle égalité, une catégorie de poids sera tirée au sort. Le vainqueur du combat déterminera l'équipe victorieuse.

Remarque : Lors du tirage au sort d'une catégorie de poids :

- En cas de forfait de l'une des deux combattantes, la combattante présente sera déclarée vainqueur.
- En cas de forfait des deux combattantes, c'est la catégorie suivante qui combattra.

En cas de hansoku make direct (**faute grave**), la combattante sanctionnée ne pourra reprendre la compétition, mais pourra être remplacée pour les tours suivants.

- **Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.**
- **Temps de combat : 2' / Golden Score : 1'**

Formule de compétition : Tableau à double-repêchage ou Poule (selon nombre)

Accompagnateur : règles FFJDA applicables à la catégorie Minimes (voir Recueil des textes officiels FFJDA 2010-2011)